

PROGRAMME DE FORMATION REFERENT HARCELEMENT

Pour prévenir, agir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail, la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel oblige à désigner un à deux référents par entreprise et agit par la formation des inspecteurs et médecins du travail.

Les objectifs de la formation :

- Définir le harcèlement et les agissements qu'il recouvre
- Comprendre le cadre juridique
- Détection situations harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Mise en place des outils de prévention
- Agir face à une situation de harcèlement

PRE-REQUIS	PUBLIC	DUREE DU STAGE	TARIF
Aucun	DRH/RRH, référents harcèlement, managers, élus du CSE, membres de la CSSCT, médecins du travail.	1 Jour	Sur Devis

Modalités et délais d'accès : **En cas de situation de handicap**, informez-nous afin d'étudier ensemble les possibilités d'aménagements.

Moyens d'activité mis en œuvre et supports pédagogiques utilisés :

- Support PowerPoint
- Quiz
- Jeux de questionnement au tableau sur les différents chapitres, mise en situation, échanges d'expérience



PROGRAMME DE FORMATION :

Journée 1 :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">➤ Définition – critères➤ Cadre juridique et potentielles conséquences➤ Détection situations harcèlement sexuel ou agissements sexistes➤ Mécanismes du harcèlement moral➤ Agir ou réagir face à une situation de harcèlement	<ul style="list-style-type: none">➤ Droit d'alerte / droit de retrait➤ La prévention➤ Comment signaler une situation➤ L'enquête -> le rapport d'Enquête➤ Comment agir sur les comportements➤ Statistiques➤ Q/R + plan d'action

FIN DE STAGE :

- ✓ Tour de table pour avoir le ressenti des uns et des autres
- ✓ Quiz en fin de stage pour évaluer les acquis des stagiaires
- ✓ Bilan de satisfaction à chaud et à froid
- ✓ Attestation de stage